



DÉCLARATION CONFÉRENCE DES MÉTIERS PARIS, LE 18 FÉVRIER 2022

En 1966, le Syndicat National Autonome et Interprofessionnel de l'Enfance Inadaptée (S.N.A.I.E.I.), qui a rejoint en 1972 la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE, signait la CCNT66 basée sur les grilles Parodi, qui reconnaissent des qualifications et des diplômes d'Etat, l'ancienneté et les congés supplémentaires liés aux particularités du travail. Ce syndicat national s'appuyait sur le droit à la libre négociation, afin de professionnaliser un secteur sans réels diplômés en introduisant les grilles de classement Parodi de 1945, et la création de diplômes d'Etat. C'est sur ces bases solides que ses adhérents décident de rejoindre le syndicalisme confédéré et nous y sommes attachés.

Notre Fédération Nationale de l'Action Sociale fête ses 50 ans, en cette année 2022. Contrairement à ce que nous avons toujours porté et défendu, à la fois dans la CCNT66 et la CCNT 51, un projet voulu par le gouvernement et les employeurs (AXESS) prépare une attaque qui va bouleverser les classifications ou les coefficients des deux Conventions Collectives Nationales du Travail.

Aujourd'hui, 18 février 2022, est confirmé un projet de « *Convention Collective Unique Etendue* » qui tente de s'attaquer en premier lieu aux classifications.

Nous ne voulons pas de l'instauration du salaire au mérite, de l'évaluation des compétences en lieu et place du respect des diplômes, des qualifications et de l'ancienneté garants de l'égalité salariale. Nous restons opposés au projet de critères classants dont certains ne pourront jamais être atteints puisque personne ne peut penser qu'il aura « *une parfaite maîtrise* » de son travail ou même pourra maîtriser son travail « *au-delà des attentes et apporter des innovations* ».

Nous sommes d'autant plus opposés à ce projet qu'il prévoit que « *les grilles de classifications et de rémunérations ou encore le niveau de protection sociale complémentaire devront tenir compte tant des capacités de financement* » des employeurs que « *des engagements des financeurs* ».

C'est bien la baisse du coût du travail et l'individualisation des salaires et des droits qui sont recherchées, au nom du remboursement de la dette publique, dans un contexte d'austérité budgétaire qui se poursuit depuis plus de 30 ans.

Ce projet, nous n'en voulons pas et nous avons toujours porté dans toutes nos déclarations et dans nos différents champs conventionnels, 66/79/CHRS et 51, des revendications cherchant à maintenir et améliorer les conventions collectives existantes et bien entendu en défense de nos classifications.

Pourtant, et malgré la résistance des salariés, et leur attachement à ces deux cadres conventionnels, cette casse va démarrer.

Opposés au projet gouvernemental de politique de rapprochement administré des conventions collectives, nous constatons que la conférence des métiers de l'accompagnement, du social et du médico-social n'est pas un cadre paritaire, mais plutôt celui d'une co-élaboration dictée par le gouvernement.

Au regard des enjeux et de ce que nous avons toujours défendu, nous déciderons en toute indépendance là où nous irons négocier, forts de notre histoire, de notre attachement au paritarisme, à l'indépendance syndicale et à la liberté de négociation collective.

Les revendications de la FNAS FO que nous porterons demain et que nous avons toujours portées, s'opposent aux objectifs actuellement poursuivis par le gouvernement et les employeurs.

Nous continuerons de défendre, partout où nous siégerons, les droits individuels et collectifs des salariés.

En toutes circonstances, nous revendiquerons le maintien de la reconnaissance des qualifications et des diplômes d'Etat dans des grilles de classifications. C'est le seul moyen de garantir un salaire égal pour tous, d'empêcher l'arbitraire de nos employeurs en maintenant notre exigence des grilles salariales revalorisées comprenant les 183 euros pour tous. De même, nous défendrons l'ensemble des droits conventionnels singuliers existant dans les différentes conventions collectives, en vue de leur maintien et de leur amélioration.

Nous sommes forts des mobilisations en cours de tous les salariés du secteur Social et Médico-social, qui n'en peuvent plus des bas salaires, des conditions de travail dégradées qui pèsent sur la qualité du travail auprès des personnes les plus fragiles de notre société. Nous ne voulons pas d'un tel projet.

**ILS PEUVENT COMPTER SUR LA FNAS FO POUR
RÉSISTER ET DÉFENDRE COMME TOUJOURS LEURS
INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORAUX.
C'EST LE MANDAT QUE NOUS PORTONS.**

